

Gaillard, le 01/09/2023

La Principale  
F. BOISIER

Mme BOISIER, Principale,  
Aux Parents d'élèves

Intendance :  
Affaire suivie par  
Mme MANERA

Téléphone  
04.50.92.04.02

Mél :  
Myriam.Manera@ac-grenoble.fr

Adresse :  
BP 29  
22, rue de l'industrie  
74240 GAILLARD

## **Objet : Demande de bourses de collège pour l'année 2023/2024**

Chers parents d'élèves,

Je vous informe que **la demande de bourses par internet est accessible dès maintenant jusqu'au Jeudi 19 octobre 2023 inclus** et vous invite à effectuer vos démarches sans délai.

Pour savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse nationale de collège pour votre enfant, vous pouvez utiliser le simulateur afin d'obtenir une estimation personnalisée de son montant à l'adresse suivante :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

Les demandes de bourses s'effectuent sur le « portail scolarité services » à l'adresse :

<https://teleservices.education.gouv.fr>

Pour cela, il vous suffit de vous connecter en tant que Représentant légal, avec votre identifiant et mot de passe EduConnect. *Vous pouvez également vous identifier via FranceConnect*

Avec la démarche en ligne, vous ne faites qu'**une seule demande pour tous vos enfants scolarisés dans le même collège public.**

De plus, en donnant votre consentement à l'actualisation automatique de vos données fiscales (*case à cocher lors de votre saisie en ligne*), vous pouvez **demandeur la bourse de collège pour TOUTE la scolarité de votre enfant dans NOTRE établissement** : ainsi, vous n'aurez plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée scolaire (*sauf en cas de changement de situation*).

Pour les parents qui le souhaitent, un accueil au collège est possible - **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT** - pour vous accompagner dans votre demande de bourse en ligne. **Veillez contacter au plus vite le service INTENDANCE - Mme MANERA - au 04 50 92 04 02 ou au 04 50 92 38 70 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.**

De même, je vous invite à contacter **Mme MANERA** si vous rencontrez des difficultés, par exemple :

- La connexion est impossible ;
- Une situation de famille complexe ou exceptionnelle ;
- Obtenir des précisions d'informations en cas de dossier incomplet ;
- Obtenir des renseignements relatifs à l'instruction (modalités d'attribution, cas particuliers) du dossier,

Sachez **qu'il est également possible d'obtenir un dossier papier** en partie prérempli dans les téléservices ou en formulant une demande auprès de l'INTENDANCE, notamment en cas d'impossibilité d'effectuer une demande en ligne.

**Un accusé de réception (ou un avis de dossier INCOMPLET)** sera remis à chaque responsable ayant **déposé** une demande de bourse.

Retrouvez toutes les informations sur les bourses sur le site du collège et dans votre espace ENT parents :

<https://jacquesprevert-gaillard.ent.auvergnhonealpes.fr/>

Je vous conseille de ne pas attendre la date de clôture de la campagne de bourse pour effectuer votre demande afin de pouvoir la réaliser sans difficulté (*des justificatifs complémentaires pouvant vous être demandés*) et de notre côté pouvoir vous accompagner dans vos démarches.

**Les demandes restées incomplètes ou déposées hors délais seront refusées pour toute l'année scolaire.**

La Principale, Mme BOISIER F.